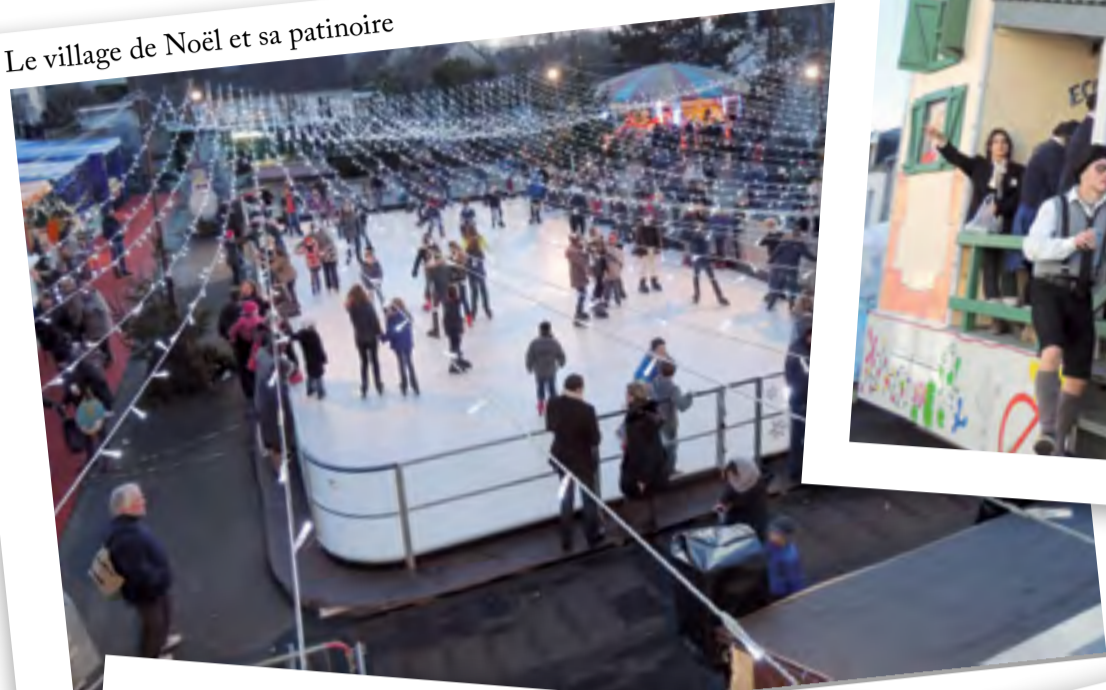


Les événements en images

Le village de Noël et sa patinoire



le char donvillais



le bain des Manchots



le rond-point "carnaval"

SOCIAL

Mateol, partenaire de la protection judiciaire de la jeunesse

Le skipper Olivier Rapeaud et son bateau *Ville de Donville* portent haut les couleurs de notre commune en montant souvent sur les podiums lors de régates locales. Née en 2007 du plaisir de partager une passion, la mer, l'association Mateol a agrandi le champ de ses actions et s'est tournée vers un rôle plus social. Depuis 2013, Mateol est partenaire de la protection judiciaire de la jeunesse. A chacun des 20 jours de mer, 2 ou 3 mineurs sous main de justice sont embarqués pour des petits chantiers d'entretien ou d'aménagement sur l'archipel de

Chausey, en partenariat avec le Syndicat mixte des espaces littoraux (SYMEL). Cela constitue une approche pertinente de valeurs tant écologiques que citoyennes. Rappelons également l'engagement de Mateol envers les personnes handicapées. Dans le cadre d'un partenariat avec le Normandy, ils ont emmené à leur bord, comme supporters, des personnes en situation de handicap aux jeux paralympiques de Londres. D'autres ont été équipiers, dans le cadre du rallye Moby Dick qui relie Granville aux Açores.



TPM St-Vaast-Cherbourg 15-07-2012_D.Daguier-CG50-330

ÉVÈNEMENT

Course de voitures à pédales

Vous allez entrer dans un monde sans bruit, sans fumée et tout en couleur !

Le dimanche 21 juin, premier jour de l'été, le comité des fêtes fait venir, pour la première fois, des voitures à pédales dans votre commune. C'est parti pour une course incroyable où une trentaine de pilotes s'affronteront sur le thème du burlesque, de l'humour et de la vitesse pure. Elle se déroulera toute la journée devant la mairie.

Vous aurez la possibilité, pour ne rien manquer, de vous restaurer sur place.



Donville les Bains

N°27 - PRINTEMPS 2015

infos



Editorial

(expo "Je suis Charlie") ou d'une inspiration géniale (course de voitures à pédales).

Malgré la baisse des dotations de l'État, nous travaillons sans relâche pour améliorer la qualité de vie et de service rendu à la population. Economies et mutualisation s'inscrivent également au sein d'une collaboration étroite et intense avec la communauté de communes Granville Terre et Mer.

En 2014 et 2015, nous avons préservé les transports scolaires sur notre territoire, il en coûtera 30 000 € à la commune, mais la sécurité de nos enfants n'a pas de prix ! Il était impensable de les voir tous agglutinés sur un même point de ramassage.

Cette année, nous réfléchissons avec la ville de Granville, à l'élargissement du transport urbain sur notre ville. Tout comme nous avons déjà repris nos travaux communs pour réhabiliter le site de la SOFERTI.

En collaboration avec le concessionnaire de la ZAC de la Herberdière, nous avons également sélectionné l'équipe de maîtrise d'œuvre qui a pour mission de nous accompagner dans l'aménagement de cet espace que nous voulons aussi remarquable et performant que le Pôle Jeunesse et Culture qui ouvrira prochainement.

Les nombreuses réalisations qui fleurissent sur notre territoire sont le témoignage de la volonté des élus d'améliorer le quotidien de nos concitoyens.

Le Maire,
Jean-Paul Launay

CULTURE

"Je suis Charlie"

Yvan Marie, caricaturiste à Bréhal, a réalisé 56 dessins retraçant les attentats contre Charlie hebdo. Ils ont été exposés le week-end des 24 et 25 janvier 2015 dans la salle du conseil municipal.

Plus de 150 visiteurs sont venus admirer les talents de l'artiste et sont ressortis unanimement séduits par ses caricatures !



ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Comprendre ce qui change

Les élections départementales remplacent les élections cantonales et désignent les membres du conseil départemental (ex-conseil général) dans le cadre du canton. Elles seront organisées pour la première fois sous cette appellation en mars 2015.

Vous élirez un binôme mixte, la loi de 2013 impose la parité.

Les élections cantonales renouvelaient partiellement les conseillers, désormais les élections départementales renouvellent l'intégralité des conseillers départementaux, pour 6 ans.



Ces élections auront lieu le dimanche 22 mars 2015 et en cas de second tour le dimanche 29 mars 2015.

Les grandes marées de mars

Les 21 et 22, elles pourront déclencher des risques de submersions marines. Les élus appellent à la vigilance et feront le nécessaire en terme de sécurité. L'accès au parking de l'Ermitage et à la digue pourrait être interdit.

Bulletin municipal trimestriel édité par la mairie de Donville les Bains - Tirage 2200 ex
Directeur de la publication : Jean-Paul Launay
Crédit photos : Mairie de Donville
Composition : Marie-Agnès Colja-urbanic
Impression sur papier recyclé : Fabouest

Les brèves

Rentrée scolaire 2015 - 2016

Les inscriptions pour la prochaine rentrée sont ouvertes. Vous devez vous rendre en mairie munis du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Une attestation vous sera délivrée. Celle-ci sera à présenter avec le carnet de santé de votre enfant à M^{me} Simon, directrice du groupe scolaire A. Levaufré (prendre rendez-vous au 02 33 50 09 03).

Une pédiatre s'installe à Donville

Mme Arlette Ginna Lièvre ouvrira son cabinet, 89 route de Coutances, à partir du 1er avril. Les demandes de rendez-vous se feront à partir du 17 mars au 02 33 90 85 96.

Manège



Le manège sera de retour à la plage à partir du 3 avril 2015.

Service communication, sport et culture

Depuis le 1er janvier, M^{me} Karine Le Ray remplace M^{me} Christine Lelièvre au service communication. Il est ouvert tous les jours de 14h à 17h. Karine Le Ray est en charge des relations avec les associations communales, de la gestion des locations de salles et cabines de bains ainsi que de la mise en oeuvre d'actions et de réalisation des supports de communication. Contact : communication@donville.fr ou au 02 33 91 28 56.

Recensement des personnes isolées

Afin de mettre à jour notre registre, les personnes âgées ou à mobilité réduite, isolées qui souhaitent bénéficier de ce dispositif de recensement peuvent se faire connaître auprès du centre communal d'action sociale à la mairie de Donville - tél. 02 33 91 28 54.

Collecte des déchets ménagers : RAPPEL

Le ramassage se fait désormais le vendredi depuis janvier 2015. Cette compétence est intercommunautaire. Pour toutes informations complémentaires, contacter Granville Terre et Mer au 02 33 91 92 60.

La mairie

97 route de Coutances
50350 Donville les Bains
02 33 91 28 50

Retrouvez toutes les infos concernant votre commune sur le site www.donville.fr

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Des aides pour vos travaux

Les propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs qui envisagent de réaliser des travaux d'amélioration dans le logement qu'ils occupent ou qu'ils louent peuvent bénéficier de ces aides.

Ces aides financières sont accordées, sous conditions, pour :

- l'amélioration de la performance énergétique des logements dans un souci d'économie d'énergie et de réduction des factures,
 - l'adaptation des logements au handicap ou à l'âge,
 - la réhabilitation de logements très dégradés.
- Les travaux ne doivent pas être engagés avant l'accord des aides.

Comment ça se passe ?

L'ARIM des Pays Normands, en charge de l'animation du programme, vous accompagne gratuitement et sans engagement tout au long de votre démarche : éligibilité du dossier,

conseils techniques, aide à la définition du programme de travaux, réalisations des diagnostics obligatoires, demandes de subventions jusqu'au paiement de celles-ci.

Contactez l'ARIM des Pays Normands : Communauté de communes Granville terre & mer : 197 avenue des Vendéens, 2è mercredi du mois de 10 h à 12 h.
Pôle de Bréhal 14 rue de la Gare, 3è mercredi du mois de 10 h à 12 h.
Pôle de la Haye-Pesnel : mairie, place Charles de Gaulle, 4è mercredi du mois 10h à 12h.

Siège de l'ARIM des Pays Normands :
8 boulevard Jean Moulin - 14053 Caen
02 31 86 70 50
contact@pactarim.fr

Pour les propriétaires occupants, pensez à vous munir de votre dernier avis d'imposition.

SÉCURITÉ

La sécurité des personnes âgées

De simples règles de vie en société vous permettent de vous prémunir contre les actes malveillants.

Les collectivités locales, les partenaires associatifs mais aussi les policiers et les gendarmes sont vos interlocuteurs privilégiés. N'hésitez pas à leur faire part des situations qui vous semblent inhabituelles. Ils sont là pour vous écouter, vous conseiller et vous aider.

Les bons gestes lorsque vous êtes chez vous

- Pensez à garder à proximité de votre téléphone les numéros d'appels utiles.
- Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable.

- La porte d'entrée est utile si elle est fermée à double tour même lorsque vous êtes chez vous.
- La nuit en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- Ne laissez jamais vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs...
- Soyez vigilant lorsque des employés du gaz, de l'électricité, de la poste, des opérateurs pour des lignes internet ou téléphoniques, des policiers ou gendarmes se présentent chez vous. Demandez-leur de vous présenter une carte professionnelle.

Protégez ceux que vous aimez, installez un détecteur de fumée !

- 1 incendie se déclenche toutes les 2 minutes en France
- 80 % des victimes d'incendie meurent à cause des fumées et non du feu lui-même. En donnant l'alarme, le détecteur de fumée vous permet de réagir au plus vite.
- Le détecteur vous prévient **dès les premières secondes** parce qu'en cas d'incendie, chaque minute compte.

EN PRATIQUE...

Les détecteurs de fumée sont vendus dans les magasins de bricolage et les grandes surfaces.

- Ils doivent être conformes à la norme NF EN 14604 (marquage CE).
- Prévoyez un budget de 20 euros en moyenne par détecteur.
- Le détecteur se pose de préférence dans ou près des chambres.
- L'installation est simple et rapide : vous pouvez le poser vous-même.
- Le dispositif doit être fixé en hauteur, idéalement au plafond, à distance des sources de vapeur et des gaz d'échappement (cuisine, salle de bains, garage).

Un détecteur de fumée doit obligatoirement être installé dans chaque logement d'ici le 8 mars 2015.

www.famhoires.gouv.fr/detecteurdefumee
www.gompiers.fr/prevention/detecteurdefumee

FINANCES PUBLIQUES

Maîtrise des dépenses

La loi de finances de 2015 en cours d'élaboration nous amène à anticiper les efforts que nous devons faire.

Une communication de la banque postale indique que "les collectivités se financent mieux mais investissent moins. Si l'accès au crédit est facilité, les capacités d'autofinancement, elles, se réduisent comme peau de chagrin impactant significativement l'investissement public." Auditionné mercredi 17 septembre devant la commission des Affaires économiques de l'Assemblée nationale, le nouveau ministre de l'Économie, Emmanuel Macron, a lancé un appel aux collectivités locales : privilégier l'investissement public et réduire leurs dépenses de fonctionnement.

"Notre exigence au quotidien c'est au maximum, dans le pilotage des économies qui sont demandées aux collectivités locales, de préserver le bon investissement, celui qui crée des emplois et de le porter sur les coûts de fonctionnement, l'organisation, la simplification." Cela afin de limiter l'impact sur des secteurs tels que le bâtiment dans le cadre des mesures d'économies que l'Etat demande aux collectivités locales.

Nous savons que les dotations globales de fonctionnement baissent et cela pour plusieurs années.

Les ressources fiscales augmentent en lien avec l'inflation. Mais l'écoute de nos concitoyens nous indique que la pression est devenue trop forte. Nous devons tout mettre en oeuvre pour, à terme, infléchir cette tendance. Cela pourra se faire à deux niveaux :

- celui de la commune par une rationalisation des dépenses de fonctionnement tout en maîtrisant les investissements et la dette.
- celui de Granville Terre et Mer par une mutualisation de certains services dans

le cadre du transfert de compétences et par un programme d'investissement en phase avec les moyens sans prévoir d'augmentation de la fiscalité en dehors de tout nouveau service apporté.

Les axes de travail

- Réduire le poste des charges à caractère général ; un échange avec l'EDF nous permet d'évaluer à environ 25000 € la baisse des consommations d'énergie, par une diminution de l'éclairage public par exemple. Le travail d'audit commencera à produire ses effets en 2015.
- Nous avons travaillé avec les services afin qu'au 1er janvier 2015 des outils comptables nous permettent d'avoir un retour analytique plus performant. Cela nous permettra de suivre nos coûts poste par poste et chantier par chantier.
- Analyser les besoins de la collectivité en lien avec nos métiers et la pyramide des âges.
- Etudier la mutualisation de certains services afin d'optimiser les recettes.
- Financer les nouveaux investissements par l'emprunt.
- Optimiser les subventions en cohérence avec les pratiques de GTM et des communes environnantes.
- Repositionner le tarif des services en phase avec leur coût.

Nous nous devons d'anticiper les changements structurels imposés par la dette énorme de l'état qui a et aura des conséquences lourdes sur les finances des collectivités. Tout cela pour éviter une envolée de la fiscalité des ménages. Nous voulons une ville agréable à vivre pour tous et nous souhaitons maîtriser la fiscalité des années à venir.

PÔLE JEUNESSE ET CULTURE

Le chantier avance

Depuis le début du chantier, les travaux de construction progressent dans le respect du planning prévisionnel. La construction sera bientôt hors d'eau et hors d'air et les peintures débiteront en mars. A partir du mois de mai nous pourrons programmer une date d'ouverture, sachant qu'à l'issue de l'achèvement des travaux, des visites de contrôles sont obligatoires (accessibilité, sécurité incendie...).

De grandes baies vitrées, des murs en bois et béton composent la structure intérieure.

Le secteur (classes, AEJ, médiathèques...) auront un code couleur différent au niveau des sols et des portes, des couleurs déclinées de façon harmonieuses, un peu plus vives pour l'élémentaire et des teintes pastel pour les pièces de repos et de lecture.

Il est difficile de prévoir aujourd'hui les économies qui seront réalisées du fait

de la qualité de la construction et de la mutualisation des espaces. Ce que nous pouvons déjà chiffrer, ce sont les économies réalisées depuis septembre 2013, date de l'installation de l'accueil de loisirs (extrascolaire) en maternelle.

Au total les charges annuelles diminuent de 24 000 € en moyenne. Elles regroupent les déplacements en bus le midi pour rejoindre la cantine, qui n'ont plus lieu d'être, la maintenance et les dépenses mutualisées d'énergie (chauffage, électricité).

Nous pourrons également réduire le temps d'intervention du personnel d'entretien dans les nouveaux locaux. Le regroupement du bâti et la mutualisation des espaces, tout comme l'homogénéité des surfaces à nettoyer (matériaux et aucun escalier) permettront d'investir dans du matériel et une méthode de nettoyage mécanisée rapide et efficace.



L'agenda

AVRIL

Samedi 4 et dimanche 5 : 2è salon du modélisme avec la participation des clubs de maquettisme et modélisme régionaux. Vous pourrez voir évoluer trains, bateaux, avions et voitures. Salle des fêtes et salle Paul Bourey
Comité des fêtes : 02 33 90 62 55 ou 06 80 75 20 90

Samedi 11 : Concours de pêche, 8h - Plan d'eau municipal. Inscription sur place, lâcher de truites, buvette et grillades. Tarifs : 8 €/adulte - 5 €/enfant - 10 €/toute la journée - 5 €/à partir de 13h30
Office de tourisme : 02 33 50 12 91

Lundi 20 au samedi 25 : Festi-Récré, sur le territoire de la communauté de communes Granville Terre et Mer.
Inscription sur www.festi-recre.fr

Dimanche 26 : Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation, monument aux morts à 11h30.

MAI

Samedi 2 au lundi 4 : Bourse aux vêtements, salle des fêtes : vente de vêtements, sacs, chaussures enfants et adultes. Samedi de 10h à 18h en continu, dimanche de 14h à 18h30, lundi de 10h à 18h en continu
Entrée gratuite - Club d'entraide familial : 02 33 50 75 22 / 06 19 24 50 49

Vendredi 8 : Hommage et souvenir en cette date anniversaire qui marque la capitulation de l'Allemagne nazie et la fin de la seconde guerre mondiale, monument aux morts à 11h.

Vendredi 22 : Fête des voisins
Un événement devenu incontournable !



La fête des voisins est un moment privilégié pour faire connaissance et pour tisser des liens autour d'un verre ou d'un repas. Vous avez envie d'organiser ce moment de convivialité dans votre quartier, dans votre rue, dans votre immeuble, dans une cour, un hall ou un jardin ? Le comité des fêtes cherche de nouveaux représentants susceptibles d'organiser cette manifestation.
Comité des fêtes : 02 33 90 62 55

Dimanche 24 : Rando 2015

24^e édition de la randonnée bleue et verte
Association Amirando : www.amirando.com

JUIN

Mercredi 3 au jeudi 11 : Exposition de peintures des Palettes donvillaises, entrée libre, salle des fêtes
Association Palettes donvillaises : 02 33 50 34 45

Vendredi 5 : Randonnées donvillaises, rdv 10h parking de l'Ermitage. Circuit de 8 km, gratuit - Office de tourisme : 02 33 50 12 91

Vendredi 5 au dimanche 7 : Rendez-vous aux jardins, 10h, visites de jardins privés, diverses animations sur le territoire de Granville Terre et Mer.

Office de tourisme : 02 33 50 12 91